

2017-1712  
2018-12-18

## **NewAgco S-Métolachlor Technique**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIQUIDE

PRINCIPE ACTIF: S-métolachlor et R-énantiomère 98,34 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

AVERTISSEMENT: IRRITE LES YEUX PEUT SENSIBILISER LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 32312 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1000 L - Vrac

NewAgco Inc.  
320-22nd Street East  
Saskatoon, SK  
S7K 0H1  
877-362-3276

## **PRÉCAUTIONS**

### **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

Suivre à la lettre toutes les précautions relatives à la manutention et à l'utilisation des pesticides. Cause une irritation des yeux. NE PAS METTRE dans les yeux..Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion** : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'y a aucun antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr, bien aéré, frais et sec. Expédier et entreposer à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et des semences.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

## **MODE D'EMPLOI**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.